

Projet photovoltaïque au sol Grenier des Essences

*Commune de Joux-la-Ville
Communauté de communes du Serein
Département de l'Yonne (89)*

DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
Pièce n° 2 : Dossier de demande de permis de construire
ZONE 01

Demandeur :

Grenier des Essences SAS
22 rue Seguin, 69002 LYON
818 579 559 RCS Lyon

Avril 2022

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

PREAMBULE

La société Grenier des essences est une Société par actions simplifiées à associé unique (ci-après dénommée « SAS Grenier des Essences »), ayant son siège social au 22 rue Seguin, 69002 Lyon, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 818 579 559, représentée par Monsieur Guillaume JUMEL en qualité de directeur général.

Elle est détenue à 100 % par la société INNERGEX France SAS selon les dispositions de la loi dite de Grenelle 2 dans son article 90. La société INNERGEX France SAS est qualifiée de société mère et en ce sens sera responsable du démantèlement et de la remise en état du « site » en cas de défaillance de la société. La SAS Grenier des essences, grâce à sa maison mère bénéficie de l'ensemble des compétences et capacités requises pour le financement, la construction, l'exploitation et le démantèlement du parc photovoltaïque projeté.

La SAS Grenier des Essences a le plaisir de vous soumettre le dossier de demande de permis de construire relatif à la centrale photovoltaïque au sol Grenier des Essences sur le territoire de commune de Joux-la-Ville. Le dossier se compose des pièces suivantes :

- Pièce n°1 : Cerfa
- Pièce n°2 : Dossier de demande de permis de construire*
- Pièce n°3 : Etude d'impact sur l'environnement
- Pièce n°4 : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce n°5 : Etude préalable agricole
- Pièce n°6 : Volet milieux naturels
- Pièce n°7 : Volet paysager
- Pièce n°8 : Carnet de photomontages

Le présent volume du dossier, constitue la pièce n°2 et le dossier de demande de permis de construire de la ZONE 01 du projet Grenier des Essences.

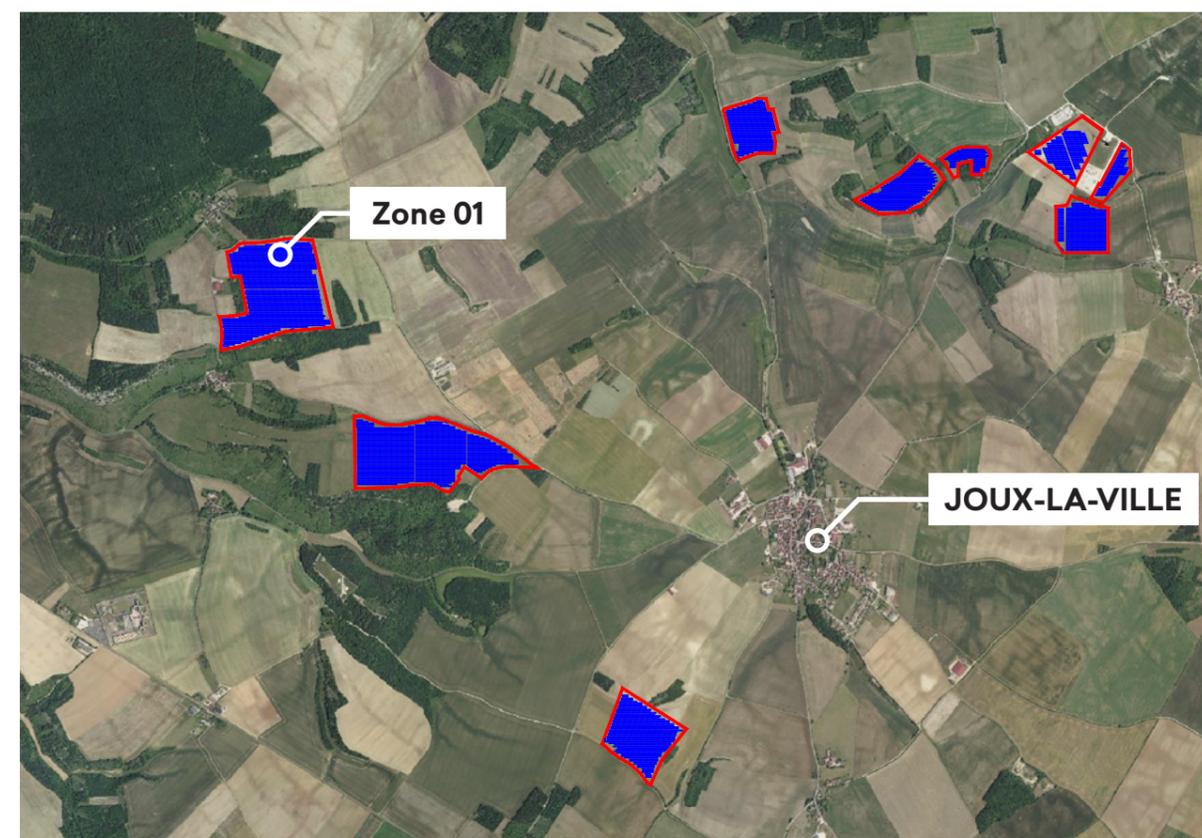
**Dans son ensemble, la centrale photovoltaïque Grenier des essences est répartie sur 9 zones sur l'ensemble du territoire communal de Joux-la-Ville. Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'une étude préalable agricole globales ; néanmoins, chaque zone fait l'objet d'une demande de permis de construire spécifique.*

Commune de JOUX-LA-VILLE (89440)

GRENIER DES ESSENCES

Création d'un parc de panneaux photovoltaïques
dans la commune de Joux-la-Ville (89)

AVRIL 2022



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

ZONE 01

SOMMAIRE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PC1.	Plan de situation du terrain	2
PC2.	Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier	3
PC3.	Plan en coupe du terrain et de la construction	4
PC4.	Notice décrivant le terrain et présentant le projet	5
PC5.	Plan des façades et des toitures	7
PC6.	Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement	9
PC7.	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche	11
PC8.	Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain	11
PC11.	Etude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude	12

MAÎTRISE D'OEUVRE

insitu. In Situ architectes
123 rue Mac-Mahon
54000 NANCY
03 83 36 40 84
agence@insitu-scop.fr

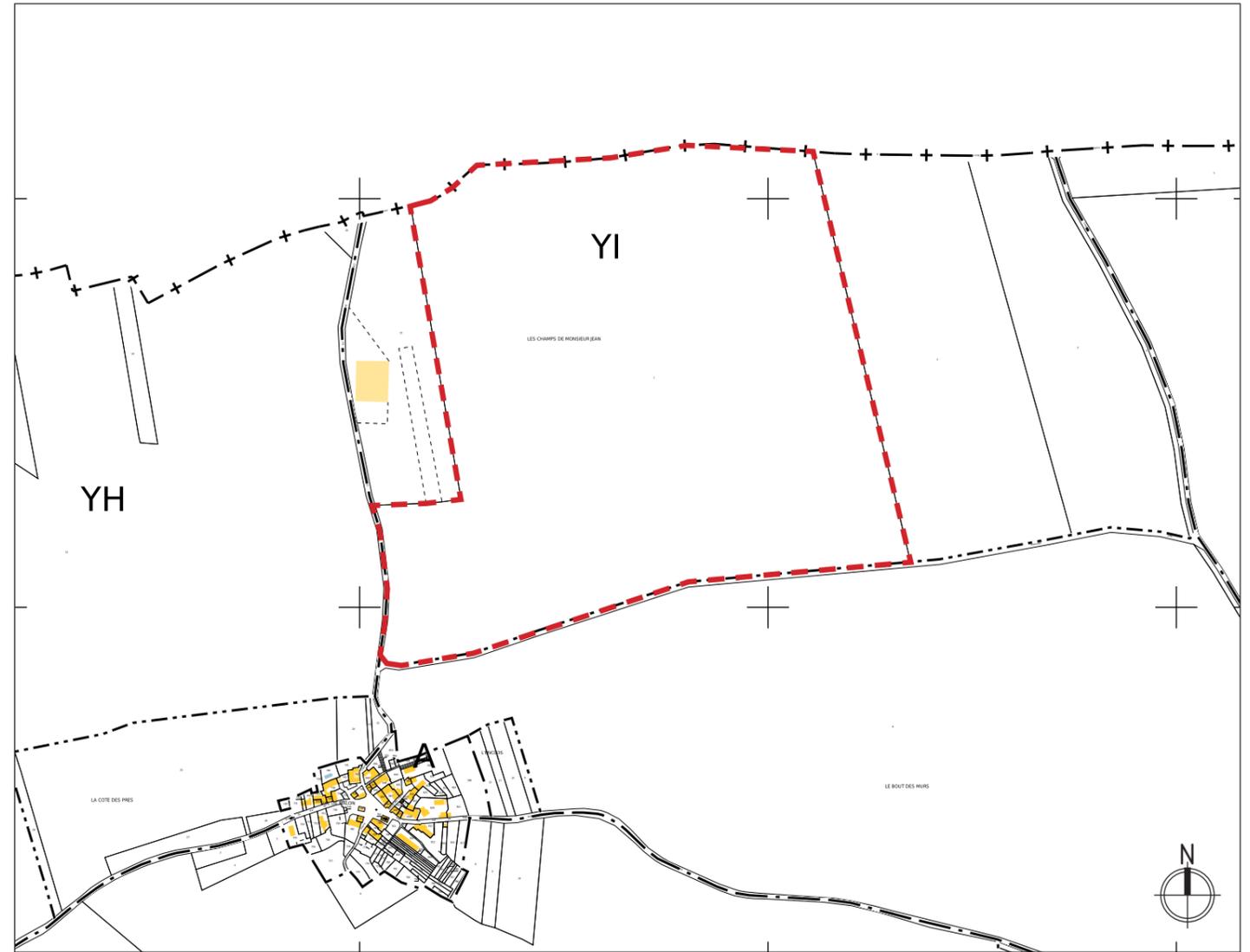
MAÎTRISE D'OUVRAGE

GRENIER DES ESSENCES SAS
22, Rue Seguin
69002 LYON
TEL : 04 26 46 03 96



CARTE IGN | ech. 1: 30 000e

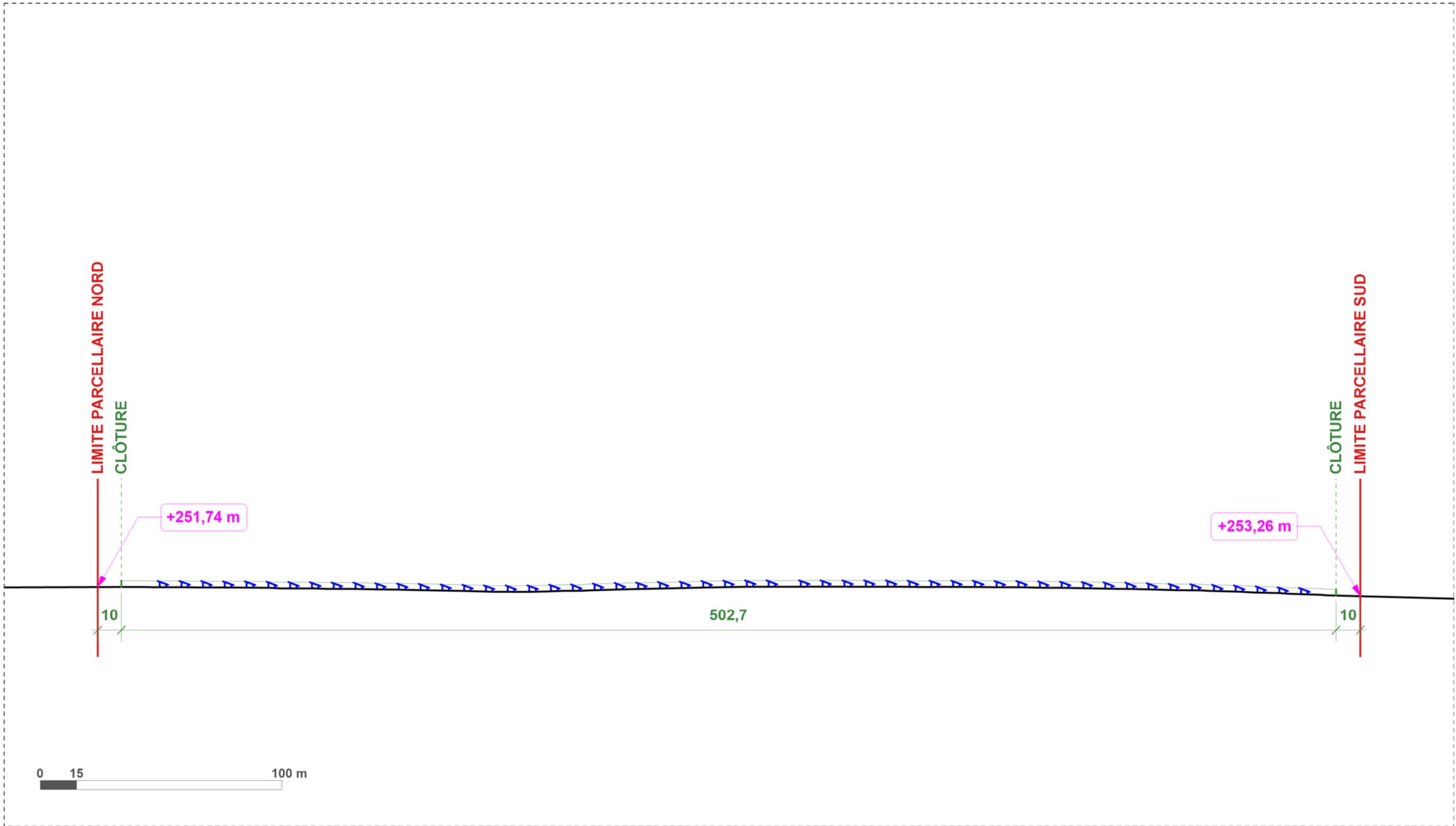
ADRESSE :
 LES CHAMPS DE MONSIEUR JEAN
 89440 JOUX LA VILLE



PLAN CADASTRAL | ech. 1: 7 500e

SECTION CADASTRALE ET N° DE PARCELLE	Surfaces en m ²
000 YI 1	296 015,00
TOTAL	296 015,00

insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr	GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96	GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïques dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01	Plan de situation du terrain ... Extrait carte IGN et cadastre		PC 1
					-
					avril 2022



insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr	GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96	GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïque dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01	Plan en coupe du terrain et de la construction		PC 3	
						ech. 1 : 1500
						avril 2022

NOTICE DÉCRIVANT LE TERRAIN ET PRÉSENTANT LE PROJET

Le projet photovoltaïque GRENIER DES ESSENCES est le fruit d'une collaboration entre trois parties – un collectif d'agriculteurs, les élus de Joux-la-Ville et un développeur/exploitant de projets d'énergies renouvelables, Innergex – pour la mise en oeuvre d'un réel projet de territoire à Joux-la-Ville. Cette initiative a par définition ambition de faire le lien entre le monde agricole et celui des énergies renouvelables.

Ainsi, conformément aux délibérations du conseil municipal, la centrale PV, objet du présent permis de construire, sera accompagnée d'un projet de reconversion agricole global des exploitations des agriculteurs concernés par les panneaux PV.

Les parcelles d'implantation ont fait l'objet d'une analyse multi-critères et concerneront des parcelles aux potentiels agronomiques les plus faibles.

Ce projet GRENIER DES ESSENCES est porté par INNERGEX qui effectue, depuis l'année 2020, les études (écologique, paysagère, pédologique, agricole, d'impact, ...) et les concertations pour assurer une intégration adaptée et cohérente de cette centrale solaire dans la commune de JOUX-LA-VILLE.

Dans son ensemble, le parc PV Grenier des essences est réparti sur 9 zones sur l'ensemble du territoire communal (cf carte ci-après). Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'une étude préalable agricole globales ; néanmoins, chaque zone fait l'objet d'une demande de permis de construire spécifique.



DESCRIPTION DU PROJET

Ce présent dossier de demande de permis de construire présente la création du parc photovoltaïque dans la commune de JOUX-LA-VILLE, et plus spécifiquement, la création de la ZONE 01.

CADRE LÉGAL

La ZONE 01 est implantée :

- sur la parcelle suivante : 000 YI 1 296 015,00 m²
- TOTAL 296 015,00 m²
- à l'adresse suivante : LES CHAMPS DE MONSIEUR JEAN
89440 JOUX LA VILLE

NOTICE TECHNIQUE ET DE SÉCURITÉ

Les installations envisagées seront réalisées conformément aux règles et normes de sécurité en vigueur, en particulier :

- Norme NF C 64 400
- Normes CEI 298
- Spécifications et dispositions types de RTE
- Règles de constructions NV65, NV84, CM66, NFP 22-311, BAEL 91, NFP 18-711,
- NFP 22-991, PS 92

Le poste se trouve dans un secteur classé de la façon suivante:

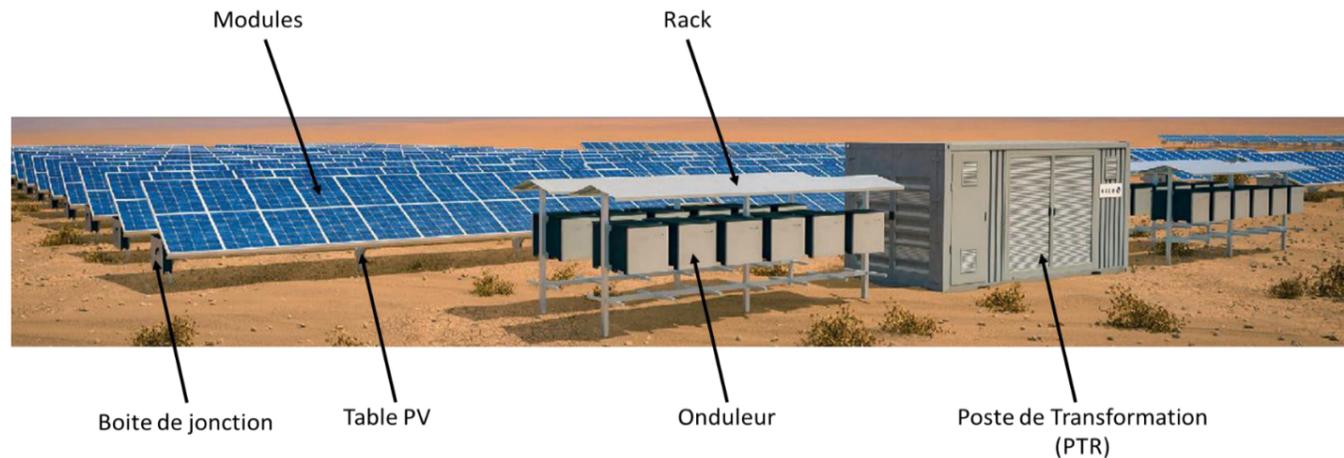
- Neige classement 2009 : zone A1
- Vent, classement 2009 : zone 2
- Risque sismique classement 2011 : zone 1 - Très bas

SÉCURITÉ INCENDIE

• Accessibilité et desserte

- La ZONE 01 est desservie par une entrée depuis la route «Val de Malon»
- L'entrée dans le poste se fait par une piste lourde, avec des accotements stabilisés.
- A l'intérieur du poste, l'accès aux différentes installations techniques se fait par les pistes lourdes et légères.
- Une réserve d'eau souple de 60 m³ ainsi d'une borne incendie accessible depuis l'extérieur seront installées.
- Une bande débroussaillée de 10 m à l'extérieur de la clôture.

insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr	GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96	GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïque dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01	Notice décrivant le terrain et présentant le projet	PC 4 (1)
				-
				avril 2022



CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

Dans le poste, différentes installations techniques nécessaires au fonctionnement de la centrale solaire seront implantées aux abords des pistes lourdes, à savoir :

- **Des tables de panneaux photovoltaïques (+modules) :** L27m ; l4,3m ; H2,57m
Les tables ont des structures métalliques fixes, 2V27, orientées plein Sud, inclinées à 20 %, avec une garde au sol de 1 m. Afin de limiter les pertes de production par ombrages portées (d'une rangée de tables sur une autre) à 1,6 %, le Pitch est de 9 m et l'espace inter-rangées est de 4,7 m. Les ancrages seront de types « pieux battus » sous réserve que la nature du sol le permette. Ce type d'ancrage permet de limiter l'imperméabilisation du sol.
- **Des racks à onduleur :** L6,6m ; l1,5m ; H2,4m
- **Des postes de transformation :** L6,3m ; l2,4 ; H2,8m (15,3 m²)
- **Une réserve d'eau souple 60 m³ et une borne incendie** (à l'extérieur de la clôture)

La ZONE 01 est composée de :

- 804 tables PV
- 12 racks à onduleurs
- 4 postes de transformation (61,2 m²)
- 1 réserve d'eau souple 60m³

Les différents éléments seront réalisés suivant un mode homogène de couleurs et de matériaux. A l'exception des petits éléments techniques utilisés sans modification de couleur, les postes de transformation seront de la teinte suivante : RAL 6003 - Vert Olive.

L'ensemble du poste sera délimité par une clôture grillagée en métal, à partir de laquelle s'étendra une bande débroussaillée de 10m de large (en direction de la limite parcellaire).

Cette clôture sera de la teinte RAL 6003 - Vert Olive et comprendra des passages de 20 x 20 cm pour le passage de

la petite faune tous les 40-50 m.

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX DOMESTIQUES

• État existant

- Eau potable Sans objet.
- Assainissement Sans objet.
- Téléphone Sans objet.
- Électricité Sans objet.

• État projeté

- Eau potable Le nouveau poste ne sera pas alimenté en eau potable.
- Assainissement Le nouveau poste ne sera pas raccordé au réseau d'assainissement existant.
- Téléphone Le nouveau poste sera branché sur le réseau public de téléphone.
- Électricité Le nouveau poste sera raccordé sur réseau public. Le réseau sera enterré.

ENGAGEMENT DU CONSTRUCTEUR

Nous soussignés, Guillaume JUMMEL, Directeur Général et représentant de GRENIER DES ESSENCES SAS, maître d'Ouvrage de l'opération, et Patrick SARAZIN architecte DPLG, représentant de In Situ Architectes, nous engageons à ce que le projet de construction de la centrale photovoltaïque «GRENIER DES ESSENCES» respecte les règles générales de construction prises en application du chapitre 1er du titre I du Code de la Construction et de l'Habitation, notamment celles relatives à la solidité et celles relatives à l'accessibilité des lieux de travail aux personnes handicapées, décret 2008-44 du 7 mars 2008, articles R4214-26 à R4214-28 du code du travail et précisons que les locaux concernés ne sont ni ouverts au public, ni chauffés (au sens de la RT 2012).

Fait à Nancy, le 11 avril 2022

Pour GRENIER DES ESSENCES SAS

Pour In Situ Architectes



insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr	GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96	GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïques dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01	Notice décrivant le terrain et présentant le projet	PC 4 (2)
				-
				avril 2022

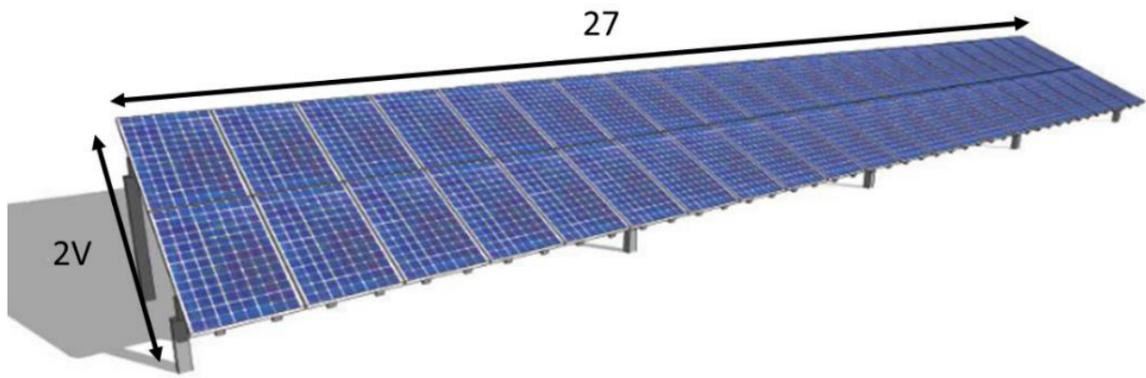


Table 2V27

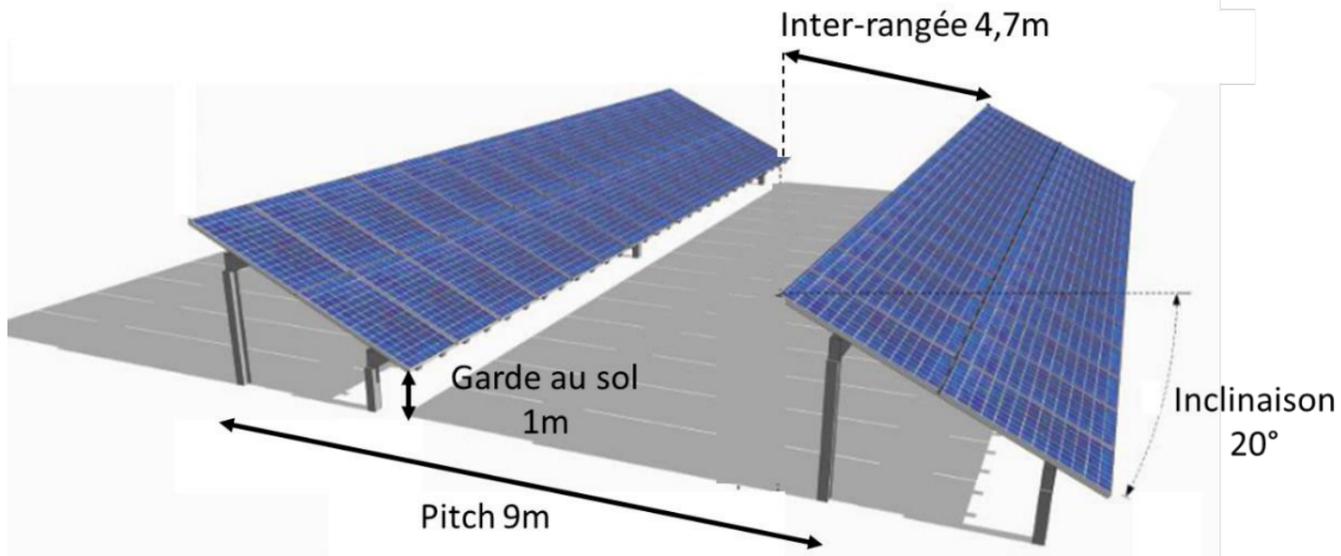


Figure 2 : Architecture Table PV

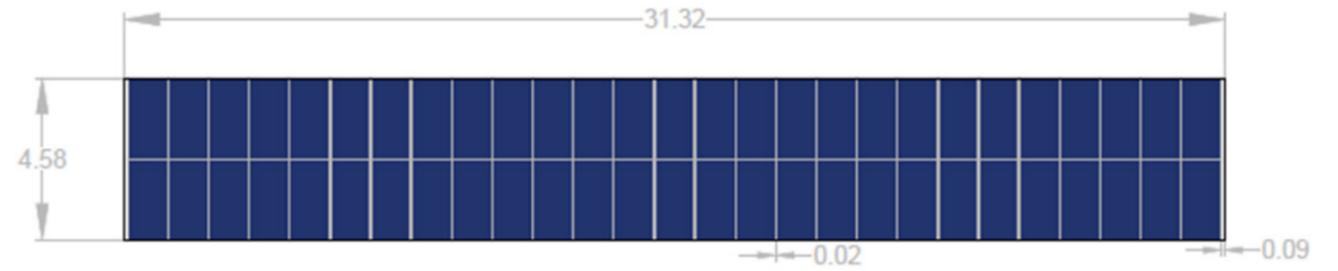


Figure 3 : Table vue du dessus, Non projetée à 20°

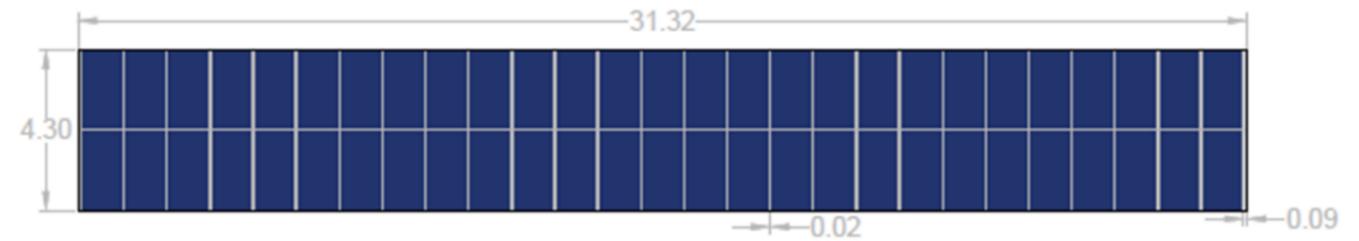
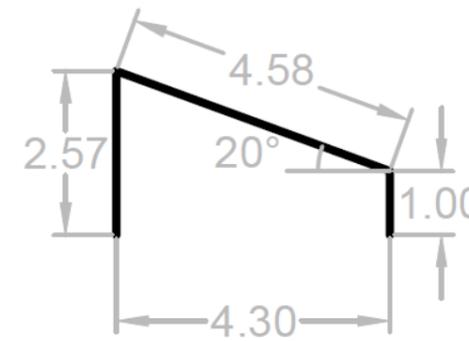


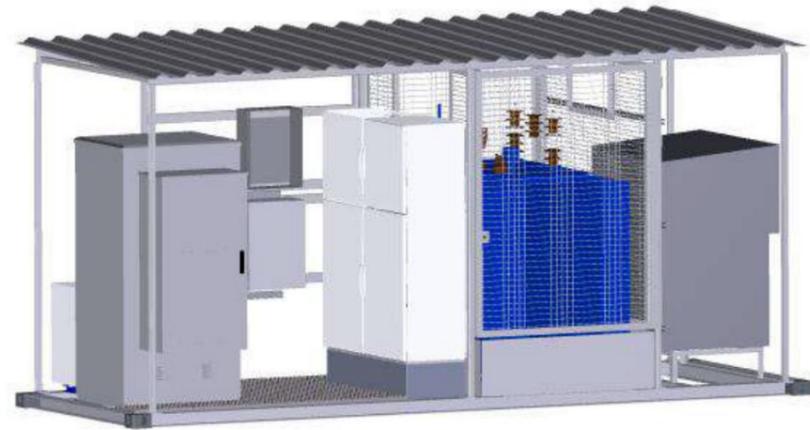
Figure 4 : Table vue du dessus, Projetée à 20°



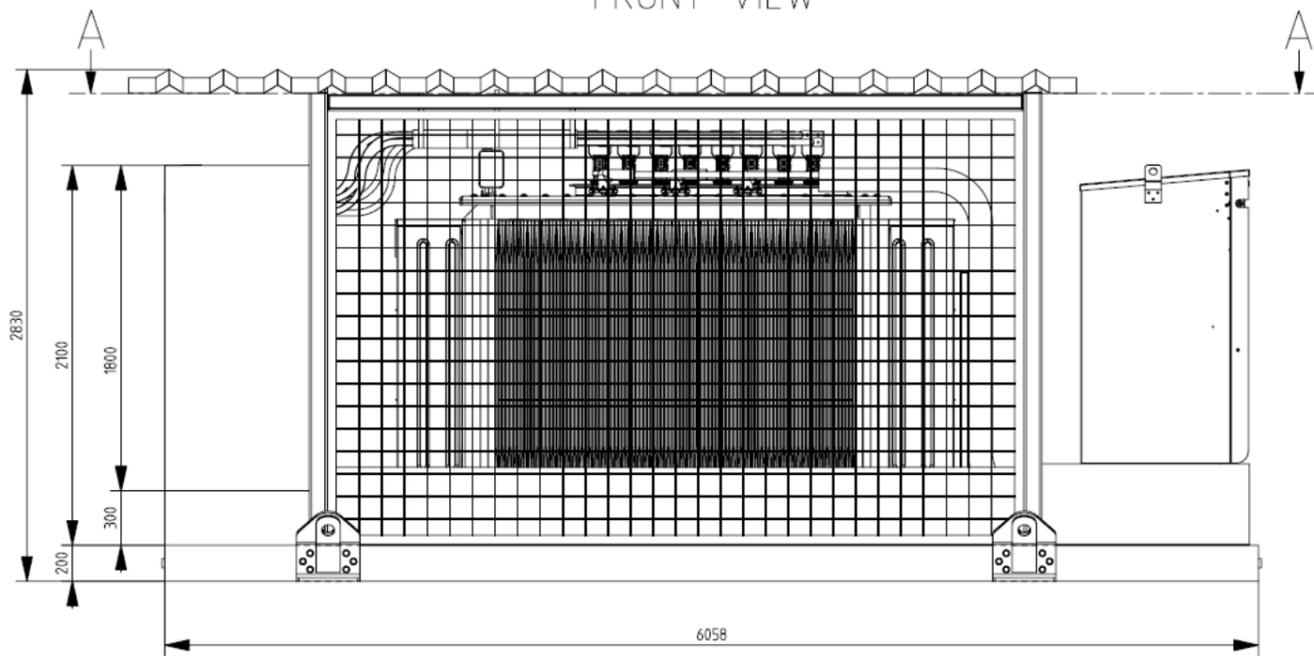
Vue 3D | Tables PV

Plans et coupe | Tables PV

insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr	GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96	GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïques dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01	Plan des façades et des toitures ... Tables et modules photovoltaïques		Signature de l'architecte	PC 5 (1)
						-
						avril 2022



FRONT VIEW

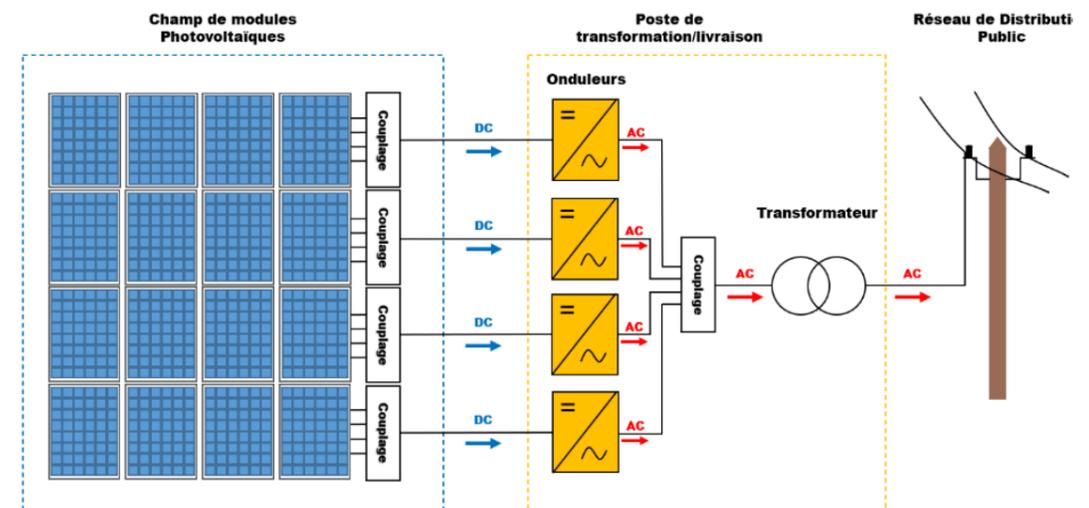


Elevations | Poste de transformation



Image | Exemple d'onduleur

L'architecture électrique sélectionnée est de type String Centralisée.



Les onduleurs seront placés dans des Racks à proximité des PTR.

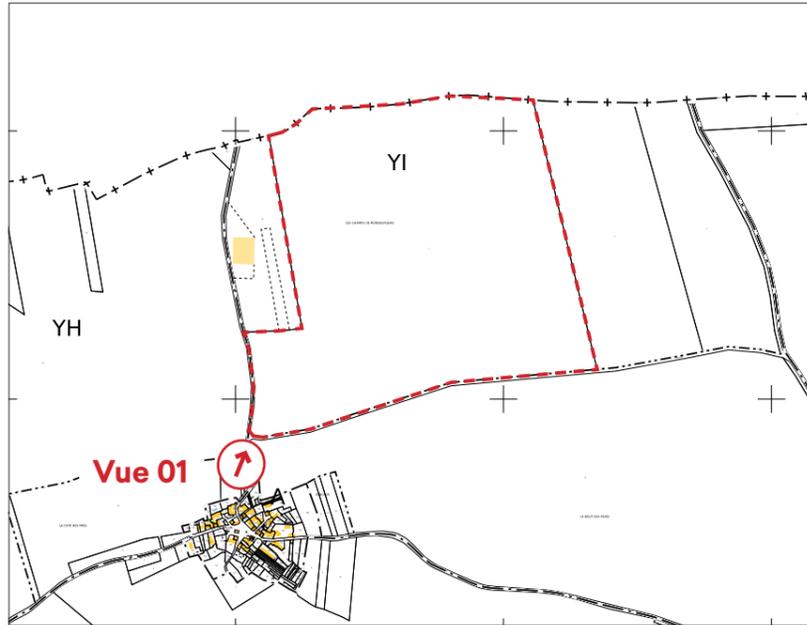


Elevations | Rack à onduleur

<p>insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïque dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01</p>	<p>Plan des façades et des toitures ... Poste de transformation Rack à onduleur</p>	<p>insitu. insitu architectes scop surl'architecture à capital variable numéros à l'ordre des architectes régional. s27 - national. s2684 123 rue mac mahon - 54000 nancy t +33(0)3 83 36 40 84 f +33(0)3 83 36 63 81 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>PC 5 (2) - avril 2022</p>
---	---	---	--	--	--



Vue 01 | projet

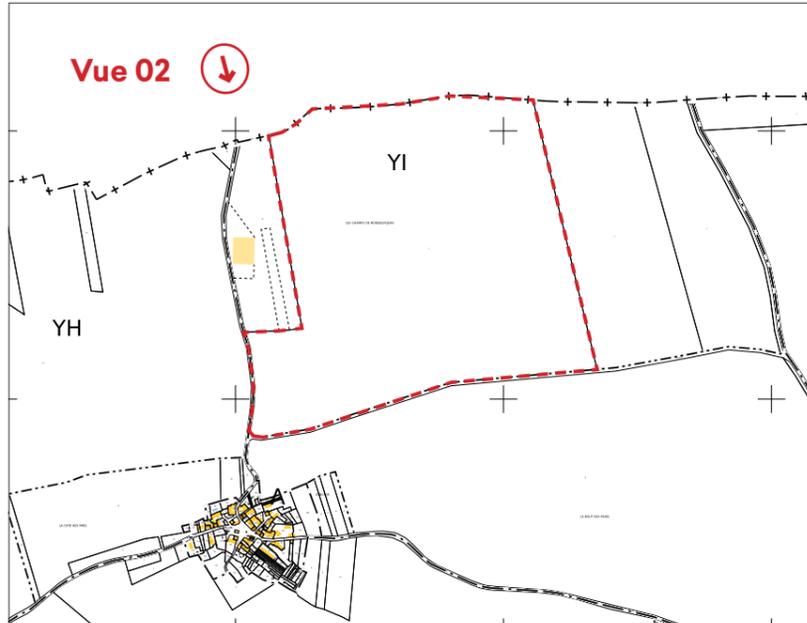


Vue 01 | existant

<p>insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïques dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01</p>	<p>Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement</p>	<p>insitu. in situ architectes scop sarl d'architecture à capital variable numéros à l'ordre des architectes régional - 52 - national - 52684 123 rue mac-mahon - 54000 nancy t +33 (0)3 83 36 40 84 +33 (0)1 55 06 03 81 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>PC 6 (1) - avril 2022</p>
---	---	--	--	--	--



Vue 02 | projet

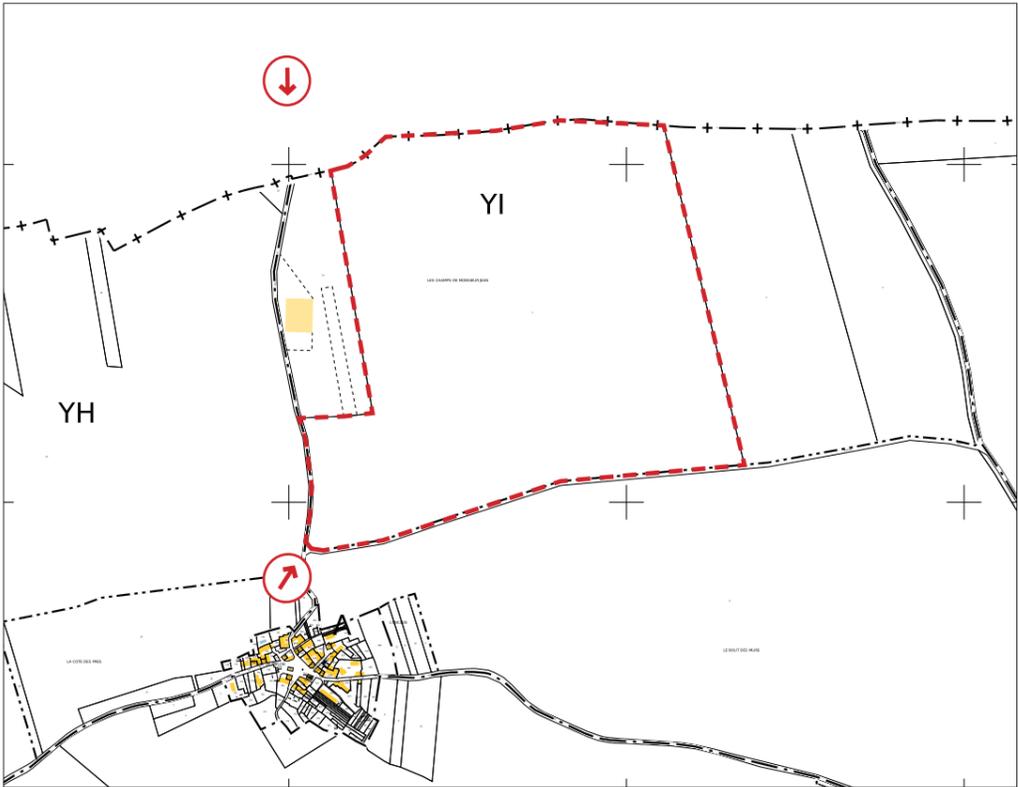


Vue 02 | existant

<p>insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïques dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01</p>	<p>Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement</p>	<p>insitu. in situ architectes scop sarl d'architecture à capital variable numéros à l'ordre des architectes régional : 457 - national : 52684 123 rue mac-mahon - 54000 nancy t +33(0)3 83 36 40 84 +33(0)1 55 66 63 81 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>Signature de l'architecte</p>	<p>Signature du demandeur</p>
						<p>PC 6 (2)</p>
						<p>-</p>
						<p>avril 2022</p>



Photographie I Vue proche



Photographie I Vue lointaine

<p>insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïques dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01</p>	<p>Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche ... Photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain</p>	<p>insitu. in situ architectes scop sàrl architecture à capital variable numéros à l'ordre des architectes régional . 527 - national . 52684 123 rue mac mahon - 54000 nancy t +33 (0)3 83 36 40 84 f +33 (0)3 83 36 63 81 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>PC 7 & PC 8</p> <p>-</p> <p>avril 2022</p>
---	---	--	--	---	---



INNERGEX

ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT- PROJET DE
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
« GRENIER DES ESSENCES »

Joux-la-Ville (89)

INNERGEX
Avril 2022

Etude d'impact au titre de l'article R.122-2 du code de
l'environnement

Une étude d'impact sur l'environnement (446 pages) a été réalisée pour l'ensemble des 9 zones.

Image I Page de garde de l'étude

<p>insitu. 123, Rue Mac Mahon 54000 NANCY Tél : 03 83 36 40 84 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES SAS 22, Rue Seguin 69002 LYON TEL : 04 26 46 03 96</p>	<p>GRENIER DES ESSENCES Création d'un parc de panneaux photovoltaïque dans la commune de Joux-la-Ville (89) ZONE 01</p>	<p>Etude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude [Art. R. 431-16 a) du code de l'urbanisme]</p>	 <p>insitu. architectes scop sarl d'architecture à capital variable numéros d'ordre des architectes Régional : 547 - National : 52684 123 rue mac mahon - 54000 nancy t +33 (0)3 83 36 40 84 f +33 (0)1 55 06 63 81 agence@insitu-scop.fr</p>	<p>PC 11</p> <p>-</p> <p>avril 2022</p>
---	---	---	--	--	---